

## Une hostilité à la recherche dangereuse

Le peuple suisse se prononcera sur la loi sur les épizooties le 25 novembre prochain. Ce projet n'a, à juste titre, suscité aucune contestation au Parlement. Un groupe d'opposants à la vaccination a pourtant lancé le référendum. À cet égard, il faut préciser que la loi ne prévoit aucun changement en ce qui concerne la vaccination ; elle améliore surtout les dispositions concernant la prévention. La fronde ne prend pas ses racines dans un refus sain des obstacles administratifs ou d'une centralisation des compétences à Berne. La démarche est purement idéologique : les auteurs refusent de reconnaître des résultats scientifiques, ils se ferment aux nouvelles technologies et essaient de créer un climat de peur et de méfiance à l'égard de la nouveauté.

La loi sur les épizooties fait aujourd'hui les frais de cette attitude. Avant elle, ce sont les résultats scientifiques des études concernant la prolongation du moratoire sur le génie génétique, ou encore le remboursement de méthodes de médecine alternative par la collectivité, qui ont été contestés. Cette attitude constitue un problème pour l'ensemble de l'économie suisse. La prospérité suisse s'appuie en effet sur l'innovation et il n'est pas possible d'innover dans un environnement hostile à la recherche.

De larges pans de la population semblent imprégnés d'une hostilité latente envers la recherche. Cette attitude d'opposition au progrès nuit à long terme aussi à la prospérité de notre pays. En ce qui concerne la loi sur les épizooties, il reste à espérer que cette fois au moins les arguments rationnels l'emporteront, et que le référendum sera balayé.